



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 424 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la fermeture indéterminée à l'hôpital de La Sarre des 2 seuls lits en pédiatrie, de 15 des 30 lits de courte durée, de 2 des 4 lits de soins intensifs dont la fusion des 2 lits restants avec l'urgence ainsi que 3 des 8 lits en santé mentale limite grandement les soins de santé de la population d'Abitibi-Ouest;

CONSIDÉRANT QUE le territoire d'Abitibi-Ouest est vaste et que plusieurs citoyens et familles doivent déjà effectuer une heure de route pour se rendre au centre hospitalier de La Sarre;

CONSIDÉRANT QUE la vie et la santé des citoyens sont mises en danger et que le seuil de lits proposé est nettement inférieur au nombre historique de patients hospitalisés;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture des nombreux lits aura un impact sur la venue et le départ de médecins qui ne pourront exercer pleinement leurs fonctions faute de disponibilité des lits;

CONSIDÉRANT QUE ce n'est pas la première fois que les services de proximité sont en périls et que la population redoute une fermeture permanente;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- La réouverture des lits, dans les plus brefs délais, afin de permettre aux citoyens d'Abitibi-Ouest de se faire soigner chez eux;
- L'élaboration d'un plan d'action concret pour contrer la pénurie d'infirmières (gestionnaire local, élimination du TSO, gestion locale des horaires, faction de 12 heures, etc.);
- La formation d'un comité local de recrutement multidisciplinaire.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Suzanne Blais
Députée d'Abitibi-Ouest


Date de signature de l'extrait